Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4, 5 et 6 octobre 2023

2023 DEVE 71 Dénomination « Square Yves Coppens » attribuée au jardin situé 43 bis rue des Écoles dans le 5e arrondissement.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 septembre 2023 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Square Yves Coppens » au jardin situé 43 bis rue des Écoles dans le 5e arrondissement ;

Vu le plan annexé au projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 18 septembre 2023 ;

Vu l'avis de la commission de dénomination en date du 30 Mai 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Square Yves Coppens » est attribuée au jardin situé 43 bis rue des Écoles (5e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938.

La Maire de Paris,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO